



**Communiqué de presse**

Luxembourg, le 8 juillet 2014

## **Enseignement et Formation**

### **Soutenir la croissance économique, l'emploi et l'esprit d'entreprise par un système d'enseignement et de formation performant**

Ce mardi 8 juillet, la Chambre de Commerce a tenu une conférence de presse dédiée à l'enseignement et la formation professionnelle, organisée en marge de son Assemblée plénière qui s'est déroulée, pour l'occasion, au Lycée Ermesinde à Mersch. Les dirigeants de la Chambre de Commerce ont adressé aux responsables politiques leurs revendications pour rendre les systèmes d'enseignement et de formation plus performants au Luxembourg. Un accent particulier a été mis sur l'évaluation de la réforme de la formation professionnelle et sur la nécessité d'une stratégie cohérente en matière de « Lifelong Learning ». La Chambre de Commerce a également présenté les faits saillants relatifs à son offre de formation.

Dans son mot d'introduction, le Président de la Chambre de Commerce, Michel Wurth, a rappelé que la Chambre de Commerce organise traditionnellement son Assemblée plénière du mois de juillet en dehors de son enceinte au Kirchberg. Cette année, le choix s'est porté sur le Lycée Ermesinde pour souligner l'importance que la Chambre de Commerce accorde à l'enseignement et à la formation, en général, respectivement la « Relation Ecole-Entreprise », en particulier. Dans le cadre de ce dernier programme, dont l'objectif est de familiariser les jeunes avec les grands concepts économiques et de les sensibiliser à l'entrepreneuriat, la Chambre de Commerce, avait organisé le matin un workshop pour les élèves des classes de 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup>. Divisé en deux ateliers, le workshop a initié les élèves à l'histoire économique du Luxembourg, au fonctionnement général de l'économie et aux opportunités offertes par la création d'entreprises.

Les responsables de la Chambre de Commerce ont également saisi l'opportunité de cette conférence de presse pour adresser leurs revendications aux responsables politiques, estimant que les systèmes d'enseignement et de formation ne peuvent être performants, qu'à condition qu'ils préparent à la vie professionnelle, tiennent compte des besoins de l'économie, et promeuvent l'esprit d'entreprise. Un rapprochement du monde scolaire et de l'économie, un système d'enseignement performant permettant de faciliter l'entrée sur le marché du travail et la création d'un cadre légal cohérent pour la promotion du « Lifelong Learning » sont autant de pistes à explorer pour dynamiser l'emploi et l'économie luxembourgeoise.

### **Formation professionnelle initiale et apprentissage : les enjeux de la réforme professionnelle**

La Chambre de Commerce a également commenté l'actuel débat sur la réforme de la formation professionnelle introduite en décembre 2008 et a précisé qu'elle ne remettait pas en question la réforme et continuait à s'identifier avec son objectif principal qui est le rapprochement du monde scolaire et du monde économique. Pour cette raison, la Chambre de Commerce soutient le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse dans le processus de mise en œuvre de la réforme. S'il y a indéniablement eu des problèmes dans la phase de mise en route de la réforme, Fernand Ernster, Vice-Président

de la Chambre de Commerce et Président du Conseil de gérance de la LSC, s'est réjoui du fait que d'importantes adaptations, tenant compte des considérations de la Chambre de Commerce, aient pu être effectuées. Celles-ci ne sont malheureusement pas encore suffisantes et il subsiste à l'heure actuelle encore des problèmes qui risquent d'hypothéquer le succès de la réforme. Ainsi, la Chambre de Commerce regrette l'absence totale de statistiques et de chiffres fiables sur le bilan de la formation professionnelle. Ces statistiques sont en effet essentielles pour pouvoir tirer des conclusions ou pour effectuer des comparaisons avec le système précédent. De plus, la Chambre de Commerce déplore un rattrapage désorganisé, voire inexistant et revendique une révision des modes d'évaluation et une multiplication des rattrapages.

La Chambre de Commerce a également constaté que les futurs apprentis disposent, à la fin de la classe de neuvième, de moins en moins de compétences nécessaires pour apprendre une profession (« Mangelnde Ausbildungsreife »). Pour remédier à ce problème et être en mesure d'identifier les candidats aptes à la formation professionnelle, la Chambre de Commerce propose la création d'un « assessment center », qui pourrait faire gagner un temps non négligeable aux entreprises à la recherche de candidats à l'apprentissage en nombre et qualité suffisants pour satisfaire aux besoins des différents secteurs économiques. La Chambre de Commerce revendique, par ailleurs, l'adaptation du cadre réglementaire pour les stages en entreprise, le cadre actuel étant déficient et mettant toute entreprise accueillant des stagiaires en situation irrégulière.

La Chambre de Commerce estime qu'il faudrait également revoir les conditions de participation à la réforme pour les représentants d'entreprises et les experts bénévoles, jugeant celles-ci peu favorables à un engagement et une acceptation de la formation professionnelle par le monde économique. Malgré les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de la réforme, Fernand Ernster s'est dit confiant que ceux-ci pourront être résolus en concertation avec toutes les parties prenantes. Il a souhaité que des solutions à élaborer entre tous les partenaires soient opérationnelles dans les meilleurs délais et a mis en avant le fait que cette démarche nécessitera une plus grande réactivité de la part des responsables de l'éducation nationale pour pallier les problèmes signalés à différentes occasions par la Chambre de Commerce. Une analyse sans tabous devra être entamée par l'éducation nationale dans les meilleurs délais, comme annoncé dans le programme gouvernemental.

Enfin, Fernand Ernster a rappelé l'importance de la réforme de l'enseignement secondaire qui nécessite une restructuration en profondeur pour satisfaire aux exigences du monde du travail. Il a enjoint le ministère à s'engager pour une transposition rapide de cette réforme.

### **Formation professionnelle continue : pour une assurance qualité dans le « Lifelong Learning »**

Dans le domaine de la formation professionnelle continue, la Chambre de Commerce s'engage pour une politique cohérente en matière de « Lifelong Learning (S3L) » et insiste sur l'importance de la création d'un cadre cohérent et transparent, qui inclut dans le « Cadre Luxembourgeois des Qualifications » (CLQ) les formations non formelles. La mise en place d'une structure d'accréditation pour les organismes de formation, les programmes et les ressources pédagogiques en considération de critères de qualité stricts, sous le pilotage d'une autorité nationale, est une autre revendication de la Chambre de Commerce. En ce qui concerne la contribution financière de l'Etat à la formation professionnelle continue, la Chambre de Commerce souhaite discuter avec le Gouvernement d'une réorientation des moyens budgétaires mis à disposition.

## **La Chambre de Commerce : un acteur fédérateur misant sur la qualité de son offre de formation et de ses services**

Les responsables de la Chambre de Commerce ont également profité de cette conférence de presse pour rappeler que la Chambre de Commerce est dans le secteur de la formation professionnelle, un des principaux acteurs au Luxembourg. Ainsi, au niveau de la formation professionnelle initiale (FPI), elle gère chaque année environ 1.800 contrats d'apprentissage, ce qui représente les deux tiers des contrats d'apprentissage signés au Luxembourg.

Dans le pilier formation professionnelle continue (FPC), la Chambre de Commerce se distingue non seulement par la qualité de ses services – elle est certifiée ISO 9001 et a été élue « Best Learning and Development solutions » trois années de suite - , mais aussi par la qualité de son offre de formation. Dans le développement de son offre de formation continue, la Chambre de Commerce se concentre de plus en plus sur les domaines qu'elle considère comme étant son « core business », tels que la création et la gestion d'entreprises. Ces formations reprises sous le label « LSC Entrepreneurship » ont cumulé en 2013, 1.797 inscriptions du total de 7.893 inscriptions réalisées au niveau de la FPC en 2013.

En matière de formation universitaire (FUN), prédomine la signature d'un contrat de coopération avec l'Université du Luxembourg en vue de l'instauration d'une filière «Business Education ».

Dans ce contexte, Fernand Ernster a expliqué qu'un élément-clé de la stratégie de développement de la Chambre de Commerce est la création de synergies avec d'autres acteurs de la formation. A côté du partenariat avec l'Université du Luxembourg, la Chambre de Commerce a mobilisé ses proches partenaires pour discuter d'une mutualisation des compétences dans le domaine de la formation professionnelle continue. Ainsi, les responsables de la Chambre de Commerce ont pu convenir avec les représentants du monde bancaire et de la place financière d'une démarche concertée qui devrait, à court terme, aboutir à la création d'une structure commune proposant une gamme de formations transversales. Une autre initiative importante a été le lancement de la «Learning Factory», inaugurée en janvier 2014 à Foetz, qui permet aux entreprises d'améliorer leur performance énergétique et leur productivité.

Enfin, la qualité garde toute son importance comme élément important de la stratégie de développement de la Chambre de Commerce. En complément d'une démarche qualité aux différentes étapes du cycle de vie d'une formation, la Chambre de Commerce veut assurer une amélioration continue au niveau des compétences de ses formateurs, qui sont les garants de l'excellence des programmes dispensés. Pour ce faire, elle organise régulièrement des sessions de son programme « Train the Trainers ». Au-delà de la simple formation, a été mis en place un dispositif complet « Train the Trainers » qui, selon une approche intégrative, encourage les formateurs à adopter une attitude d'amélioration continue, s'inscrivant dans un parcours d'apprentissage tout au long de la vie.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)